



GESTIONNAIRE DE PAIE



ELIGIBLE AU CPF

OBJECTIFS	Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise Assurer la gestion de la paie et les déclarations sociales
PUBLIC	Tout public
PRE-REQUIS	Titre ou diplôme de niveau IV présenté ou validé (secteur administratif et/ou gestion) ou 3 ans d'expérience professionnelle Maîtrise des bases du traitement de texte et d'un tableur
CONTENU	<p><u>Module 1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail ■ Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel ■ Assurer les relations avec le personnel et les tiers <p><u>Module 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser et contrôler les bulletins de salaire ■ Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaire <p><u>Modules transversaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bureautique : Excel et Word ■ Ecrits professionnels ■ Présentation et préparation à l'examen ■ D.S.P.P (Dossier de Synthèse des Pratiques Professionnelles)
METHODES PEDAGOGIQUES	Atelier Bureautique Alternance d'apports théoriques et de mise en application Suivi individualisé dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire
INTERVENANTS	Formateurs habilités à dispenser la formation et expérimentés en formation continue des adultes
DATES ET DUREES	Octobre à juin Durées moyennes : de 550 à 700 heures en centre, 210 heures en entreprise Possibilité de réduction du parcours de formation en fonction du niveau d'entrée et de l'expérience professionnelle
VALIDATION	Titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi « Gestionnaire de paie » de niveau III - Enregistré au répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sous le code 4113 (NSF 315t) Des qualifications partielles sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules CCP : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise CCP : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse 1 session d'examen par an : juin
LIEU DE FORMATION	GRETA Elbeuf Vallée de Seine - 4 B cours Carnot 76500 ELBEUF
PRIX	Nous consulter (Organisme non soumis à la TVA)
<u>Contacts</u>	<p>Annie OROY, Conseillère en Formation Continue Marie-Claude FOLZER, assistante</p> <p style="text-align: right;">02 32 96 94 97 tertiaire.greta.elbeuf@ac-rouen.fr</p>